

## « Exposé des motifs relatif à la délibération sur la date du référendum : mise au point »

27 février 2018

Le Rassemblement-les Républicains s'insurge contre le rendu public d'un exposé des motifs relatif à la délibération sur la date de la consultation du référendum.

1) Tout d'abord, cet exposé des motifs qui a été travaillé au sein du G10 comprend des éléments inacceptables. Pour n'en citer que quelques exemples, il indique :

- « La colonisation portait en elle la négation du peuple kanak » ;
- « Au sujet de la colonisation : " Choc de civilisation ne laissa pas indemne le peuple kanak » ;
- « Si une majorité de la population intéressée choisit de demeurer au sein de la République française, la Nouvelle-Calédonie restera inscrite sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU, le droit à l'autodétermination continuant à s'exercer ... » ;

De quel droit peut-on affirmer cette permanence du droit à l'autodétermination quel que soit le résultat du vote et s'ingérer ainsi dans une décision de l'ONU !?

Nous désapprouvons profondément la vision négative et passéiste de cet exposé des motifs (extrait de la partie la plus sombre de l'Accord de Nouméa, en dégradant celui-ci et sans en exprimer la partie positive qui le rendait équilibré). Cette *auto-flagellation* qui, au lieu de projeter les Calédoniens vers une consultation qu'ils doivent surmonter solidairement ensemble, est uniquement à charge contre la colonisation et n'exprime pas la part de lumière de celui-ci, allant jusqu'à indiquer qu'elle aurait pu être à l'origine de la disparition des kanaks !

2) Par ailleurs, cet exposé des motifs est en complet décalage avec l'objet même de la délibération qui vise uniquement à fixer une date pour la consultation.

3) Thierry SANTA, notre représentant au sein du G10 a clairement affirmé sa volonté de consulter le mouvement auquel il appartient avant toute décision. Un conseil politique était d'ailleurs dédié ce soir à l'examen du texte. Le fonctionnement du Rassemblement conduit à ce qu'une expression libre permette d'aboutir à des décisions collectives et non individuelles.

4) Il est enfin incompréhensible, que le député de la seconde circonscription ait rendu cette délibération publique sur son profil facebook, alors qu'elle n'est pas signée à ce stade et que chacun des membres du G10 a validé une charte de confidentialité, visant à ne pas divulguer les documents de travail non aboutis.

**Dans ces conditions, Thierry SANTA, membre de la direction du Rassemblement-LR déclare se retirer du G10, estimant que ni l'esprit, ni les méthodes utilisées par certains ne permettent un travail serein visant à conduire les Calédoniens vers une consultation claire et sans ambiguïté.**

Nous continuerons à œuvrer de toutes nos forces pour trouver une sortie apaisée de l'Accord de Nouméa, au sein de la République française, comme le souhaite la majorité des Calédoniens. En l'état, nous nous opposerons à cet exposé des motifs, clivant la société calédonienne et qui, à notre sens, ravive les tensions entre les communautés.